



Vêtements de Protection et de Travail  
18 Rue du Pont Rouge 59236 Frelinghien – France  
+33(0) 3 20 38 70 00

## DECLARATION DE CONFORMITE UE

«Un équipement de protection individuelle (EPI) est un dispositif ou un moyen destiné à être porté ou être tenu par une personne en vue de la protéger contre un ou plusieurs risques susceptibles de menacer sa santé ainsi que sa sécurité»

En qualité de fabricant de **vêtements de protection** :

**18 Rue du Pont Rouge 59236 Frelinghien – France**

Nous déclarons que l'équipement de protection individuelle neuf suivant :

### COMBINAISON 6COMFRSD1



Est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union, par l'application du règlement européen EPI n°2016/425.

Est un EPI de catégorie III soumis à la procédure d'évaluation annuelle de la conformité au type sur la base du contrôle interne de la production et de contrôles supervisés du produit selon les modalités du module C2,

CENTEXBEL, Organisme Notifié n°0493, situé Technologiepark 70, 9052 Zwijnaarde, en Belgique, a effectué l'examen UE de type et délivré l'Attestation d'Examen UE de Type 033/2024/0724 valable jusqu'au 25 novembre 2029.

Cet EPI répond aux normes harmonisées suivantes :



A1B1C1E1F1  
EN ISO 11612  
2015



A1 + Classe 1  
EN ISO 11611  
2015

Cette déclaration a été établie sous la seule responsabilité du fabricant.

Fait à **Frelinghien**, le 25/11/2024

Par Rachel Boulos, Direction adjointe du site

**Molinel**

PA Les Sapins - LIERGUES  
69400 PORTE DES PIERRES DOREES  
BP 17 - 69651 VILLEFRANCHE S/S CEDEX  
Tél. 04 74 65 20 25 - Fax. 04 74 65 48 85